



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION HYGIENE ET VENAISON



Instinctivement Nature

Coût 50 €
Durée 8 Heures

DATES DE STAGE PROPOSEES (15 candidats maxi par session)
(indiquer votre ordre de préférence si plusieurs dates)

- Stage 06 novembre 2018 (secteur CHABLAIS)
- Stage du 8 novembre 2018 (Secteur ANNECIEN)
- Stage 15 novembre 2018 (Secteur ARVE)

Descriptif : cette formation vous permet de pratiquer l'examen initial du gibier sauvage. Elle présente tous les aspects réglementaires, les bonnes pratiques en matière d'hygiène de la venaison, et traite des mesures préventives contre la trichine du sanglier.

Cette formation qualifiante est conçue de manière à présenter :

- ➔ la réglementation relative à l'hygiène alimentaire pour le gibier de chasse ;
- ➔ le principe d'examen initial du gibier en théorie et pratique (examens initiaux réalisés en petits groupes sur des animaux tués le matin à la chasse);
- ➔ les techniques et matériel adéquats pour l'éviscération du gibier ; recherche trichines pour le sanglier.

Public : tout chasseur désireux de parfaire ses connaissances en la matière et d'assurer un contrôle initial du gibier sauvage avant commercialisation ou repas collectif.

Lieu : l'une des trois sociétés de chasse partenaires

Coordonnées du sociétaire que vous avez choisi :

ACCA, AICA, CP de (rayer l'inadéquat) : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____@_____
Téléphone : _____

Une convocation sera ensuite adressée à l'intéressé et une attestation de formation remise à l'issue.

Signature

Pour valider l'inscription, joindre impérativement **un chèque de 50 € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs** 142 impasse des Glaises 74350 VILLY LE PELLOUX